

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	18 (1972)
Heft:	3
Rubrik:	En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en France l'activité de nos sociétés

Journée tessinoise

Comme à l'accoutumée, le traditionnel déjeuner de Pro Ticino du 23 janvier réunit près de 200 personnes.

Ambiance on ne peut plus sympathique, « un successo come al solito » !

Voici quelques extraits du discours de notre Consul, Monsieur Marcel Guélat prononcé au cours de cette manifestation.

Hors de Paris, M. l'Ambassadeur Pierre Dupont m'a prié de le représenter en ce jour de fête de la Pro Ticino. Absent de cette capitale pour quelques jours, il regrette vivement qu'un impératif soit venu le priver de cette rencontre avec les dirigeants et les membres de la sympathique communauté tessinoise de Paris. M. et Mme Pierre Dupont vous expriment leurs souhaits personnels de santé et de bonheur pour vous-mêmes et vos familles, et espèrent que le succès de cette journée confirmara la belle marche ascendante de Pro Ticino.

En ce début d'année, le Tessin est dans la joie et conséquemment, nous tous, avec lui, avec ses autorités, ses habitants et tous les Tessinois établis à l'étranger. L'année dernière, à pareille époque, je relevais déjà la promotion de votre canton par la création d'un diocèse du Tessin. Après 82 ans d'une administration apostolique, le Canton du Tessin accédait donc au rang d'Evêché.

Mais cette fois, chers amis tessinois, vous vous payez le luxe, peut-être unique dans notre histoire, de célébrer, conjointement, quatre brillantes élections : celle du Président de la

Confédération, M. Nello Celio, celle du Président du Conseil des Etats, M. Ferruccio Bolla, celle du Président du Tribunal fédéral des assurances, M. Pietro Mona et celle de M. Enrico Franzoni comme Vice-Président du Conseil National.

Je suis heureux de relever ici, et vous y serez certainement aussi sensibles que moi, que le nouveau Président du Conseil des Etablissements est le cousin de M. Bolla, Directeur à l'UNESCO, qui souvent vous honore de sa présence en compagnie de sa charmante épouse.

Emboîtant le pas des élections fédérales, M. Bolla vient, à son tour, honorer son canton d'origine à la suite d'une flatteuse promotion à l'UNESCO, celle au poste de Directeur du Département de la Préservation et de la mise en valeur du Patrimoine culturel. Toutes nos plus vives félicitations à M. Bolla.

Revenant à l'élection de M. Mona, à la présidence du Tribunal fédéral des assurances, je ne puis passer sous silence combien le souvenir de Faustin Mona, son frère, est encore vivant au sein de la communauté suisse de Paris !

Quand le Tessin a le vent en poupe, il se souvient de ces paroles historiques : « Ci aggraperemo ai sassi ! » Non satisfait, cette année, du sort réservé par les urnes fédérales, le voilà déjà prenant une option pour 1973, en s'assurant la Présidence du Conseil national en la personne de M. Franzoni qui deviendra donc le plus haut magistrat de la Suisse.

Voilà une belle page à écrire sur le Tessin. Rejoignant Jean de Salis dans son livre : « La

Suisse diverse et paradoxale », dont il consacre une dizaine de pages à l'« Italianità », reconnaissons que le problème, aujourd'hui très discuté, de la Suisse italienne ou « Troisième Suisse » doit cependant être traité plus à fond qu'en formant simplement des vœux pour que l'on connaisse mieux sa langue.

Et puis, en Suisse, la démocratie n'est pas simplement la domination d'une minorité par une majorité, mais plutôt la discussion entre citoyens égaux en droits, classes, régions et cultures diverses dont aucune n'a de privilège. Car, s'il y avait des privilégiés en Suisse, ce ne pourraient être que des privilégiés nobles, qui seraient en quelque sorte des égards justifiés envers les minorités plus faibles, autrement dit un devoir spécial qui incomberait à la majorité et qui consisterait à montrer beaucoup de compréhension pour les désiderata de ces minorités. Il faut donc souhaiter arriver à un état de choses où il n'y aurait plus de minorités en Suisse en ce sens que ceux qui, en fait, sont en minorité, n'aient plus le sentiment d'en constituer une, ni même celui d'être considérés comme telle. Mais surtout pas d'apitoiement et de bienveillance paternaliste. A ce sujet, la discussion fédérale ne doit donc pas être conduite la tête basse, ni bien entendu avec le sourire de la supériorité.

Les choses, cependant, ne s'arrangeront pas sans une défense énergique de l'« Italianità ».

Il faudra qu'on trouve les moyens d'aider ce petit groupe de Tessinois à conserver leur langue maternelle et leurs tra-

ditions, même dans un entourage qui leur est étranger. Il est inadmissible qu'une partie du pays, si petite soit-elle, soit peu à peu désagréée. Ceux qui se sont unis pour agir dans ce but devront commencer par donner à la population italo-suisse le sentiment qu'elle constitue une unité. Contrairement à d'autres pays, le nôtre est basé sur l'équilibre interne de régions, groupements et cultures très divers. Si l'une de ces cultures dépérît, l'équilibre interne de l'ensemble suisse est menacé. C'est pourquoi, et ces mots me paraissent très actuels à une fête de la Pro Ticino, c'est pourquoi, disais-je, une action en faveur de la Suisse italienne est bel et bien l'affaire de la Suisse tout entière.

A ce point de vue, les élus tessinois de cette année ont bien compris leur mission. Qu'on en juge par un communiqué de l'ATS de décembre dernier reflétant la pensée des rédacteurs de journaux tessinois : « Il faut cependant prendre garde au danger de tomber dans un « patriotisme de clocher ». Le moment est venu, au contraire, d'élargir le débat et de placer cette quadruple élection à l'échelon national. La minorité de langue italienne a trouvé sa place au sein de la Confédération et n'est plus un problème pour le pays. La Suisse continue d'être une sorte de défi à un ensemble de circonstances géographiques et historico-politiques défavorables, à une époque où il y a encore bien des collectivités en guerre l'une contre l'autre.

Et M. Nello Celio, nouveau Président de la Confédération, de souligner qu'à la complexité croissante de problèmes publics également toujours plus nombreux, il est nécessaire d'obtenir une collaboration à tous les niveaux, source de sa confiance dans l'avenir du Tessin, mais aussi dans l'avenir de la Suisse.

En cette année de la promotion

de la femme suisse, je n'aurais garde d'omettre la brillante interview que Mme Nello Celio a accordée à la Tribune de Genève Gaie, spirituelle, naturelle, séduisante, pour reprendre l'article dudit journal, elle entend que sa maison à Berne soit celle du Bon Dieu, surtout pour les Tessinois. Et, conclut-elle, si j'étais Présidente de la Confédération, je ferais des lois sociales pour les femmes et surtout, surtout, je simplifierais « tout ça », les séances qui n'en finissent pas, les lois compliquées et ... les discours au Palais fédéral !

La carte suisse de vacances

Le 1^{er} mars, a été introduit un nouveau titre de transport, très attendu, des entreprises suisses de transport : **La carte suisse de vacances**.

Vendu exclusivement hors de Suisse, ce passeport vers des vacances en toute liberté à travers la Suisse, en chemin de fer, crémaillère, bateau ou car postal, vous permettra d'atteindre tous les lieux de séjour et de vous rendre de l'un à l'autre au gré de votre fantaisie. Seules quelques lignes de chemins de fer de montagne à vocation purement touristique, telles la Jungfrau ou le Gornergrat ne sont pas comprises dans ce forfait, mais accordent des réductions substantielles de prix allant jusqu'à 50 % aux détenteurs de la CSV.

Gil CARTIER

PARFUMS - CADEAUX
Remise importante pour tous les compatriotes

Nos spécialités :
Tous les parfums de grandes marques, produits de beauté, foulards et cravates haute couture, parapluies, bijouterie fantaisie et articles de cadeaux divers.

36, avenue de l'Opéra
Tél : 073-40-65

Les prix de la carte suisse de vacances incroyablement bas, jugez plutôt :

8 jours en 2 ^e classe :
FS : 90,00 (FF : 127,80)
en 1 ^{re} classe :
FS : 125,00 (FF : 177,50)
15 jours en 2 ^e classe :
FS : 125,00 (FF : 177,50)
en 1 ^{re} classe :
FS : 175,00 (FF : 248,50)
1 mois en 2 ^e classe :
FS : 170,00 (FF : 241,40)
en 1 ^{re} classe :
FS : 240,00 (FF : 340,80)

Un rapide calcul vous prouvera que la carte suisse de vacances d'un mois en seconde classe ne revient qu'à 7,80 FF par jour. Pour tous renseignements, s'adresser à l'ONST, 11 bis, rue Scribe.

Monsieur Robert C. Vernay

C'est un Valaisan, Robert C. Vernay, administrateur des hôtels Meurice, Prince de Galles et du Grand Hôtel à Paris, qui reçut le 8 novembre dernier des mains de M. Marcel Anthionoz, Ministre du Tourisme français, la coupe d'or Marius Dutrey.

Ce challenge, créé il y a treize ans, consiste en une coupe en or, destinée à récompenser, chaque année, une personnalité de la restauration et de l'hôtellerie, dont l'activité constante a particulièrement servi le renom, à travers le monde, de l'art culinaire. Le choix du jury cette année, s'est porté à l'unanimité sur Robert C. Vernay.

Dans son discours, M. Anthionoz a tenu à rendre un hommage particulier au Valais, canton d'origine de M. Vernay. Il a qualifié le récipiendaire de grand Ambassadeur valaisan et français.

La Franscini, Amicale tessinoise

Le Tessin en cette année 1972 est à l'honneur car trois de ses fils ont été choisis pour assu-

mer de grandes responsabilités aux postes les plus hauts de notre Patrie, la Suisse.

Pour fêter nos amis :

Nello Celio, Président de la Confédération helvétique, Feruccio Bolla, Président au Conseil des Etats, Pietro Mona, Président du Tribunal fédéral, la Franscini organise un Grand Banquet (prix : 38 F tout compris) avec bal le dimanche 19 mars 1972 à 13 h 30 au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier, Paris 10^e.

Tous nos amis, ainsi que leurs familles sont invités à cette grande manifestation où le Tessin est à l'honneur.

Pour les 80 ans de Sacha Bernhard-Lachat

C'est en qualité d'ami de Sacha Bernhard et de président d'honneur des « Heures Littéraires », dont il est la force agissante et rayonnante, que je suis heureux de vous le présenter.

Sacha Bernhard-Lachat est le fils d'un banquier genevois et journaliste célèbre dans les milieux financiers. John Lachat-Pouzet lui-même descendant d'une vieille famille française fixée à Genève depuis plusieurs siècles. Ses deux aïeules étaient Savoyards (les Dunand de Bougères près Fillinges). Genevois ardent et sincère, il s'est fixé à Paris depuis plus de 20 ans et travaille ici comme au Cercle des Annales de Genève au rapprochement et à l'amitié des deux patries voisines : la France et la Suisse. Sacha Bernhard-Lachat est un Genevois qui, par son amour profond de la France, a bien gagné « Ses Lettres de Cité » et son esprit était déjà depuis longtemps très parisien.

Et c'est pourquoi il s'est fait à Paris comme à Genève beaucoup d'amis fidèles et dévoués. Sacha Bernhard débuta à 16 ans par une étude sur « L'Aiglon », qui lui valut l'amitié d'Edmond Rostand et de Mme

Sarah Bernhardt et suscita l'intérêt de l'Impératrice Eugénie. Depuis lors, il fit paraître une jeunesse de Napoléon 1^{re}, un essai sur le Dante vu à travers Péladan, et toute une série d'études approfondies sur l'œuvre de Marcel Proust auquel il fut lié pendant douze ans d'une amitié que la mort n'a pas interrompue.

On sait que Sacha Bernhard fut un des premiers avec Robert de Flers, le si regretté écrivain, à demander au Conseil municipal de Paris dès 1923 une rue Marcel Proust et qu'il songea en 1929 à faire apposer une plaque commémorative sur la maison du boulevard Haussmann où fut écrite la plus grande partie de l'œuvre de l'auteur de « Swann ». On sait qu'il renonça à ce projet, une autre société des amis de Marcel Proust ayant été fondée entre temps et à laquelle il appartient.

Il donna une série de conférences sur l'influence de Balzac dans l'œuvre proustienne à la maison de Balzac même, dans ce délicieux décor agreste et au jardin fleuri qui donne sur l'hôtel de la Princesse de Lamballe.

On lui doit encore des études sur le salon de Mallarmé et l'influence de Maeterlinck, Mallarmé et Rodenbach sur la musique de Claude Debussy et de Gabriel Fauré.

Il fit de nombreuses conférences au Caméléon, dirigé alors par M. Alexandre Mercereau, à Montparnasse, sur Maurice Rostand, la comtesse de Noailles, Henri de Régnier et la jeunesse de Maurice Barrès, Léon Daudet et Charles Maurras.

Il collabora avec Pierre Lagarde aux vendredis littéraires du théâtre Raymond Duncan et organisa sous les auspices de son œuvre, « Le Souvenir », diverses réunions « in memoriam » de Mme Sarah-Bernhardt.

On lui doit encore une vie de la grande tragédienne qui connaît la partie secondaire des

mémoires de Sarah-Bernhardt et qui fut publiée au journal « Le Mondain », en 1917, avec l'agrément de la grande artiste qui lui portait un réel intérêt. C'est ainsi que la Comtesse de Noailles a pu écrire dans une de ses dédicaces dont elle a le secret : « A Sacha Bernhard qui a connu la fée protectrice de sa jeunesse qui semble être sa marraine spirituelle. »

Pendant la guerre, il fonda à Genève, le Cercle des Annales de Paris, il organisa avec ferveur plus de 300 conférences pour servir la propagande française à l'étranger. Il se dévoua à la Croix-Rouge au Souvenir des Alliés, dont il fut le fondateur et le président ; c'est ce qui lui valut de voir la gerbe de ses efforts nouée d'un ruban violet en 1922, lors d'un récital des Annales où le Consul de France lui-même, assisté des divers consuls alliés, lui remit les palmes académiques que lui avait décernées M. Honnorat, alors ministre de l'Instruction Publique.

Très épris des choses du passé, il a consacré au « Vieux Paris » comme au « Vieux Genève » d'intéressantes chroniques ; on lui doit de nombreuses études sur des personnalités les plus diverses : Alexandre Sakaroff, Isadora Duncan, dont il fut un fidèle admirateur et ami, Edouard de Max, Robert de Montesquiou, avec lequel il fut lié pendant de nombreuses années. Dernièrement, encore, il publia une intéressante relation d'une visite faite au « Manoir d'Anjou » à Bruxelles et ce lui fut l'occasion de dire son admiration pour Monseigneur le Duc de Guise et le jeune comte et la charmante comtesse de Paris dont il fit des portraits fidèles et élégants.

Il soutient avec ferveur dans de nombreuses conférences la jeunesse littéraire de ce temps et improvise avec facilité sur les sujets les plus divers. On l'a applaudi tour à tour au « Flam-

beau», à « Regards », aux « Heures Littéraires », à la Société « Paris », où il donna pour le centenaire de « L'Aiglon », une intéressante conférence. Sacha-Bernhard est membre adhérent de la Société des Gens de Lettres, où il a été admis sous le parrainage de Paul Brulat et du regretté académicien Charles Le Goffic.

Sa personnalité s'affirme tous les jours davantage, d'un spiritualisme profond, son esprit pratique et un certain sens de l'humour l'ont toujours préservé d'un modernisme outrancier et de l'esprit de chapelles et de coteries littéraires. Il travaille à une étude sur Marcel Proust, à une vie de « L'Aiglon » et à un roman auto-biographique qui se nommera « La Maison détruite » et son style se dirige de plus en plus vers la clarté et la simplicité qui lui sont naturelles.

A. de F.

Le carnet du Messager Suisse

Décès

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de Monsieur Auguste Charles Gustave Prader, Interprète militaire durant la guerre 1914-18, Croix de guerre avec palme, dont les obsèques religieuses ont été célébrées fin décembre, en la paroisse Saint-Pierre-de-Chaillot.

Mme Auguste Charles Prader, 12, avenue du Président Wilson, Paris 16^e.

**

On nous prie d'annoncer le décès de Monsieur Joseph Dobler survenu à l'hôpital de Pont Ste Maxence le 22 janvier 1972.

**

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec consternation la mort subite de René Douillard, notre fidèle annonateur. A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

les arts

Yvonne de Morsier in memoriam

Pour ceux qui aimaient et adoraient Yvonne de Morsier — et ils étaient légion — la nouvelle de sa mort aux tous derniers jours de l'An dernier fut un choc douloureux. Déjà le cercle de ses amis parisiens avait profondément déploré l'accident cardiaque qui l'avait conduite à quitter la capitale française en 1964, pour choisir un hâvre plus paisible au bord du Léman ; depuis ils avaient appris, avec quelle tristesse, que ce combat avec l'Ange que mène tout artiste authentique et qui s'était révélé particulièrement rude pour elle avait gravement ébranlé sa santé psychique.

Artiste, Yvonne de Morsier l'était dans toutes les fibres de son être. Nature poétique et exaltée, elle vibrait intensément à la présence de la beauté sous chacune de ses formes, mais surtout celles recréées par le talent de l'homme.

Dès ses débuts, elle avait voué son existence à l'art de l'émail qui ne conservait plus de secret pour elle ; elle y était également à l'aise dans le cloisonné, le champloté, la technique de Limoges ou l'émail libre moderne.

Mais où elle se détachait nettement du peloton c'est que toujours les exigences artisanales étaient transcendées par celles de la création artistique. Ses plaques émaillées étaient de merveilleux tableautins figuratifs puis abstraits ; ces objets, de petites sculptures raffinées et précieuses. Nul doute qu'un

jour ses œuvres ne soient aussi recherchées des collectionneurs que celles des grands émailleurs de l'époque 1900.

L'apogée de sa carrière parisienne fut sans contredit cette magnifique exposition qu'elle fit en 1960 à la galerie Creuse de la rue de Messine. Présentées dans de grandes alvéoles violemment éclairées et accrochées au cimaise du local laissé dans la pénombre, ses œuvres, aux tonalités les plus somptueuses, scintillaient de tous les feux d'une matière où l'opacité et la transparence jouaient à des feux océaniques. Il y avait là un climat magique que seule une grande artiste pouvait susciter.

Esprit sans cesse en quête de nouvelles formes d'expression, qui sait jusqu'où Yvonne de Morsier aurait poussé ses recherches si la Parque n'avait coupé le fil d'une vie aussi richement productive. Le vide qu'elle laisse derrière elle ne sera pas facilement comblé.

Pierre Humbert

La galerie Roque qui a succédé, au boulevard Raspail, à la galerie Synthèse, présente un accrochage très intéressant d'œuvres récentes du peintre neuchâtelois Pierre Humbert. Ce qui frappe au premier chef chez cet artiste, si réservé d'autre part, c'est cet afflux de la sensibilité sur ses toiles. Alors qu'aujourd'hui il est plutôt de mode de la dissimuler sous des masques divers — souvent séduisants d'ailleurs — lui, ne craint pas de lui laisser montrer son vrai visage émouvant.